

# La Sidra

## DE LA SEMAINE



BETH LOUBAVITCH  
ILE-DE-FRANCE

### PÉKOUDÉ

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Dans la Paracha de cette semaine, on procède au décompte de l'or, l'argent et le cuivre donnés par le peuple pour la fabrication du Michkane. Betsalel, Aholiav et leurs assistants fabriquent les huit habits sacerdotaux : le tablier, le pectoral, le manteau, la couronne, le chapeau, la ceinture et les pantalons, selon les instructions communiquées par Moché dans la Paracha Tétsavé.

Le Michkane est achevé et tous ses composants sont présentés à Moché qui l'érige et l'oingt avec la sainte huile d'onction. Il initie à la prêtrise Aharon et ses quatre fils. Une nuée apparaît au-dessus du Michkane, signifiant que la Présence Divine est venue y résider.

#### Trois axiomes

La Torah conclut cette semaine une longue description de la construction du Michkane, le Sanctuaire portatif du désert. Cette description s'est, en fait, développée sur cinq Parachiot consécutives.

Il est un axiome dans le Judaïsme selon lequel aucun mot de la Torah n'est superflu. Il est également axiomatique que chaque détail donné par la Torah a pour but de nous donner des directives dans notre vie. Enfin le dernier axiome qui nous concerne veut que les deux premières prémisses soient encore plus pertinentes quand il s'agit de la conclusion d'un thème ou d'un livre de la Torah, ainsi que le déclare le Talmud : « tout va selon la conclusion ».

La conclusion du Livre de Chemot se lit dans la Paracha de cette semaine, Pékoudé, qui nous donne le résumé et le décompte de toutes les composantes et actions mises en œuvre pour la construction du Michkane.

#### La réaction de Moché

Une fois que tout a été achevé, la Torah rapporte la réaction de Moché devant cette réalisation du Michkane :

« Les Enfants d'Israël accomplirent tout le travail en accord avec tout ce que D.ieu avait ordonné à Moché. Moché vit tout le travail et voici qu'ils avaient fait comme D.ieu l'avait commandé. Ils l'avaient fait et Moché les bénit alors. »

Rachi nous révèle le contenu de la bénédiction de Moché : « Que la volonté [de D.ieu] soit que la Présence Divine réside dans votre œuvre ».

Par quoi Moché fut-il si impressionné, dans leur accomplissement fidèle de la Volonté de D.ieu, au point de choisir cette bénédiction particulière ?

Suite en page 2

**POURIM : DIMANCHE 24 MARS 2024**

**JEÛNE D'ESTHER avancé :**

**Jeudi 21 mars 2024**

**Début : 5h 16 Fin : 19h 44**

HORAIRES D'ENTRÉE & SORTIE DE

**CHABBAT PÉKOUDÉ**

#### ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 18h 38

Sortie : 19h 45

Bordeaux 18.50  
Deauville 18.47  
Grenoble 18.25  
Lille 18.35

Lyon 18.29  
Marseille 18.27  
Montpellier 18.33  
Nancy 18.23  
Nantes 18.54

Nice 18.19  
Rouen 18.43  
Strasbourg 18.16  
Toulouse 18.42

## Edito

### De gloire et de grandeur

Nous sommes entrés dans le deuxième mois d'Adar qui caractérise cette année. Adar II est donc bien là et, bien sûr, nous en attendons des merveilles. N'est-il pas ce mois qui voit en lui la fête de Pourim, cette célébration qui inscrit dans l'histoire des peuples une page de gloire et de grandeur ? N'est-il pas ce temps de toutes les joies et de tous les espoirs ? Pourtant, force est de constater une certaine morosité dans le climat ambiant. Sans doute y trouvera-t-on de nombreuses explications mais la situation pose à l'évidence question. Devant des événements tragiques, dont les conséquences paraissent loin d'être éteintes, voici que les Juifs, dans tous les pays où ils vivent et dont ils sont citoyens, se sentent à nouveau souvent bien seuls. Et les clameurs de la rue résonnent lourdement et sombrement à leurs oreilles.

Les nécessaires mesures sont certes prises mais le mois d'Adar, justement, nous conduit aussi sur un autre chemin, comme plus personnel. Souvenons du célèbre verset prononcé par Bilaam, le prophète non-juif qui ne put refuser l'injonction de D.ieu : « C'est un peuple qui demeure solitaire... » Dans ces quelques mots, c'est un peu tout le destin de notre peuple qui apparaît. L'histoire avance, le monde change mais cela paraît être une constante : le peuple juif est seul parmi les nations, toujours mis en cause, accusé, en substance en proie à la vindicte générale. C'est du reste aussi de cette façon que commença l'histoire de Pourim. Mais, pourrait-on penser, un tel sort est bien difficile à vivre jour après jour. Ne peut-on attendre une existence plus paisible et sereine ? Une phrase du livre d'Esther nous donne la réponse : « Et Morde'haï ne s'agenouille pas et ne se prosterne pas. » Le maître de la Perse d'alors, Haman, l'ennemi juré du peuple juif, veut obtenir cela, ce renoncement. Et Morde'haï refuse malgré les dangers et les menaces, avec constance. Il est pénétré d'une conscience plus haute que ses ennemis. Il sait que son refus n'est pas l'expression d'une vaine fierté mais celle d'une vision : aucune victoire ne peut être laissée au Mal, c'est le monde des humains qui en dépend.

Il y a dans cette attitude un enseignement historique : le peuple juif a traversé bien des drames et il les porte dans sa mémoire mais, au cœur de ces drames, il reste fidèle à lui-même et à l'héritage des siècles. Sa joie n'est pas soumise aux aléas du temps, elle est une forme d'éternité en action. Puisse-t-elle toujours grandir pour chacun !

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

A partir du dimanche 10 mars 2024 Pose des Téléphones : 6h 12 Heure limite du Chema : 10h 07 Roch 'Hodech Adar Cheni : dimanche 10 et lundi 11 mars 2024

Articles et contenu réalisés par le Beth Loubavitch | 8, rue Lamartine - 75009 Paris | Tél : 01 45 26 87 60 | Fax : 01 45 26 24 37 | www.loubavitch.fr  
chabad@loubavitch.fr | Association reconnue d'Utilité Publique, habilitée à recevoir les DONNS et les LEGS • Directeur : Rav S. AZIMOV

## Deux types d'artisans

Ce qui suit est une explication qui s'appuie sur le Divré Charé 'Haïm, ouvrage du Rav 'Haïm Sofer (19<sup>ème</sup> siècle) ainsi que sur nos Maîtres de la 'Hassidout.

Il existe deux types d'artisans.

On rencontre l'artisan qui forme et travaille différents matériaux pour produire une œuvre d'art. Et, bien que le produit fini possède une fonction pour laquelle il a été acheté et va être utilisé, l'intention première de l'artisan est avant tout d'exprimer, le plus intensément possible, sa créativité et sa force créatrice. Même s'il n'utilise pas l'objet qu'il a créé, son sentiment de satisfaction ne s'en trouve pas amoindri. Son travail a pour but essentiel de révéler son potentiel de créativité.

Le second type d'artisan est tout à fait différent. Son souci essentiel est de créer quelque chose qui remplira sa fonction. Si l'artisan est un architecte, son but ne se concentrera pas sur son propre besoin d'expression mais plutôt sur le fait de dessiner une maison adéquate pour la personne qui l'en a chargé.

Notre société, séculaire comme religieuse, est conditionnée à penser que la vie est une question d'accomplissements personnels. Pour le plus sophistiqué, l'accomplissement ne se mesure pas par rapport aux bénéfices utilitaires mais par le plaisir esthétique engendré par l'œuvre.

Il est sûr que le Judaïsme valorise l'esthétique et le monde de la spiritualité. Le Judaïsme, comme il s'articule tout particulièrement dans la littérature mystique, met l'emphasis sur le rôle de l'âme et du voyage spirituel qu'elle fait, depuis le moment où elle pénètre le corps et au-delà. Le Judaïsme est l'auteur du Livre qui souligne l'importance du progrès spirituel par la pratique des Mitsvot, l'étude de la Torah et la prière. Cependant, le Judaïsme affirme que le but ultime de nos actions n'est pas la réalisation personnelle. L'objectif est plutôt de créer une résidence pour D.ieu, en Lui construisant un Sanctuaire.

## Une même pensée

Les artisans qui dessinèrent et construisirent le Michkane étaient de brillants artistes qui firent preuve d'une extraordinaire créativité. Mais surtout ils avaient une pensée unique concernant la mission à mener : accomplir le désir de D.ieu d'avoir une résidence où Sa présence serait ressentie et transmise au monde entier.

Quand Moché contempla le produit fini, il prit conscience de deux éléments. Tout d'abord, ils avaient admirablement bien accompli le travail, suivant fidèlement les instructions qu'ils avaient reçues au Nom de D.ieu.

Mais il réalisa également quelque chose qui l'impressionna encore davantage. Leur travail était dénué de toute ambition et d'expression personnelles. Une seule pensée imprégnait leur travail : créer un Sanctuaire pour D.ieu. La Torah s'exclame donc : « Moché vit tout le travail et voici qu'ils avaient fait comme D.ieu l'avait commandé ». Le mot « voici » implique que non seulement il était impressionné mais qu'il était également étonné par le résultat. Ce qui le surprenait tant était combien ils avaient fait abstraction de leur propre égo et de leur propre vision, si positifs et nobles qu'ils aient pu être, pour permettre à la vision de D.ieu de prévaloir.

Dès lors, nous pouvons comprendre le contenu de la bénédiction que leur adressa Moché : « Que la Volonté [de D.ieu] soit que la Présence Divine réside dans votre œuvre ». Il s'agissait bien plus que l'expression de sa satisfaction pour un travail bien accompli. Il reconnaissait à quel point ils avaient compris l'importance de leur tâche, que dans leur œuvre, il ne s'agissait pas d'eux mais de la résidence de D.ieu.

Ce qui précède sert également de réponse à une autre question. En effet, quelques lignes plus tôt, la Torah avait déclaré pratiquement la même chose :

« Les Enfants d'Israël accomplirent tout le travail en accord avec tout ce que D.ieu avait ordonné à Moché. Moché vit tout le

travail et voici qu'ils avaient fait comme D.ieu l'avait commandé. Ils l'avaient fait... » Pourquoi la Torah se prête-t-elle à cette répétition ?

La réponse se trouve dans le fait que la première mention de leur travail concerne l'intégrité du projet lui-même. La seconde mention évoque l'adéquation entre la réalisation de la construction et l'intégrité de leurs pensées et de leurs objectifs. Ils avaient réussi à produire une œuvre qui concordait parfaitement avec leur projet et leur intention.

## L'objectif ultime de nos Mitsvot

Nous avons été missionnés par D.ieu pour être les architectes d'un monde conforme à Ses instructions. Nous ne pouvons, par exemple, changer la forme ou le nombre des compartiments des Teflines que nous utilisons. Ils doivent être carrés et consister en quatre parties. Toutes les Mitsvot doivent se conformer à la Volonté divine et être méticuleusement observées.

Mais cela peut se comprendre à deux niveaux. L'on peut envisager notre observance des commandements comme une manière de nous rapprocher de D.ieu. Une Mitsva est un moyen d'exprimer les énergies spirituelles latentes de notre âme. Néanmoins, à un niveau supérieur, il s'agit de faire la Mitsva en pensant que l'on accomplit le désir exprimé par D.ieu d'avoir une résidence dans notre monde.

Quand la seule préoccupation consiste en l'accomplissement de la Volonté divine, l'on ne peut s'écarter d'un iota des instructions qu'Il nous a données.

L'un des accomplissements essentiels de l'Ère de Machia'h sera que nous observerons toutes les Mitsvot « en accord avec Ta volonté ». Ce qui est souligné ici est qu'à cette époque-là, notre observance des Mitsvot suivra le modèle des artisans du Michkane : elle sera motivée par le désir irréductible de nous conformer à la Volonté de D.ieu de Lui faire une résidence dans ce monde.

## Etude du **RAMBAM**

### • DIMANCHE 10 MARS – 30 ADAR I

**Mitsva négative n° 291:** C'est l'interdiction qui a été faite au témoin d'émettre un avis à propos du procès où il a témoigné, comme il est dit : « et un témoin ne se prononcera pas concernant le jugement d'une personne ».

### • LUNDI 11 MARS – 1<sup>er</sup> ADAR II

**Mitsva négative n° 288:** Il nous est interdit de trancher un jugement sur la base [de la déposition] d'un seul témoin, comme il est dit : « Un seul témoin ne se lèvera pas contre un homme ».

### • MARDI 12 MARS – 2 ADAR II

**Mitsva négative n° 286:** Il est interdit au juge d'accepter le témoignage d'un homme impie et d'agir en tenant compte de son témoignage.

### • MERCREDI 13 MARS – 3 ADAR II

**Mitsva négative n° 287:** C'est l'interdiction qui a été faite au juge d'accepter le témoignage de proches parents, comme il est dit : « Les pères ne mourront pas du fait des fils » ; par tradition orale, nous avons appris [l'interprétation suivante :] que les pères ne mourront pas à cause du témoignage des fils. Et il en va de même pour les autres proches parents.

### • JEUDI 14 MARS – 4 ADAR II

**Mitsva négative n° 285:** C'est l'interdiction qui nous a été faite de faire un faux témoignage, comme il est dit : « Tu ne rendras point contre ton prochain un faux témoignage ».

### • VENDREDI 15 MARS – 5 ADAR II

**Mitsva positive n° 180:** Il s'agit du commandement nous enjoignant de punir les témoins qui ont fait un faux témoignage en les condamnant au même châtement qu'ils avaient l'intention d'infliger (à l'accusé) par leur témoignage.

### • SAMEDI 16 MARS – 6 ADAR II

**Mitsva positive n° 174:** Il s'agit du commandement nous enjoignant d'obéir au Grand Sanhédrin et d'agir conformément aux ordres de ses juges, en ce qui concerne les actes interdits et les actes permis.

**Mitsva négative n° 312:** C'est l'interdiction de nous opposer aux maîtres de la Tradition, paix soit sur eux, et de nous écarter en quoi que ce soit de ce qu'ils ont ordonné en interprétant la Torah.

**Mitsva négative n° 313:** Il nous est interdit d'ajouter aux commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

**Mitsva négative n° 314:** Il nous est interdit de retrancher des commandements de la Loi Ecrite ou Orale.

Extrait du Séfer Hamitsvot (Maïmonide)

Une étude quotidienne instaurée par le Rabbi pour l'unité du peuple juif

## LE CODE DE POURIM

Rav Haïm Michael Dov Weissmandl (1903 - 1957), rescapé de la Shoah puis fondateur de Nitra Yeshiva dans le New Jersey, fut l'un des pionniers des Codes de la Torah - bien avant l'apparition des ordinateurs.

Dans les années 50, je lui ai rendu visite au mois d'Adar, peu avant Pourim et il me demanda :

- Savez-vous combien il y a de lettres dans la Meguilat Esther, le rouleau d'Esther que nous lisons à Pourim ?

- Aucune idée !

- Voilà ! Il y a 12.196 lettres !

- Incroyable ! Mais... que faire de cette information ? Y a-t-il une signification particulière à ce nombre ?

- Apportez-moi un 'Houmach (les 5 livres de Moïse) en hébreu. En commençant par la première fois où apparaît la lettre Aleph (de fait, la troisième lettre, le Aleph de Béréchit), comptez 12.196 et vous arriverez à la lettre Same'h. Encore 12.196 et vous arriverez à la lettre Tav puis encore 12.196 et vous arrivez à la lettre Rech. Ces quatre lettres, Aleph, Same'h, Tav, Rech forment le nom : Esther ! N'est-ce pas extraordinaire ?

- C'est incroyable, répondis-je, complètement stupéfait. Mais en fait, ajoutai-je avec un sourire, qu'en est-il de Morde'haï,

le tuteur et « influenceur » d'Esther (et dont je porte le nom d'ailleurs) ?

- Bonne question... Venez me revoir l'année prochaine !

L'année suivante, je retournai le voir, avec une question évidente :

- Alors ? Avez-vous trouvé Morde'haï avec ce code ?

- Oui ! Selon nos Sages, il y a une allusion à Morde'haï dans la Torah, quand il est écrit : « Tu prendras les meilleures senteurs, mor dror (myrte) ».

(Les mots mor dror comportent les mêmes deux premières syllabes que le nom Morde'haï ; ils sont traduits en araméen par Onkelos : méra da'hia. La plupart des années juives, ce verset de Chemot (Exode 30 : 23) est lu le Chabbat de la semaine où tombe la fête de Pourim ! Dans le même passage talmudique, les Sages pointent qu'il y a aussi une allusion à Esther dans Devarim (Deut. 31 : 18) et à Haman dans Berechit (Genèse 3 : 11).

Rav Weissmandl continua :

- A partir de la lettre Mem de mor dror, comptez 12.196 lettres et vous arrivez à la lettre Rech. Continuez à compter chaque fois 12.196 et vous arriverez aux lettres Dalet, puis 'Haf et Youd - les 5 lettres du nom Morde'haï ! Qu'en dites-vous ?

Rien à ajouter ! J'étais submergé par tant de calculs plus incroyables les uns que les autres !

Il y a quelques années, une jeune fille juive intéressée par le judaïsme, très intelligente et qui fréquentait un séminaire d'études pour jeunes débutantes dans le monde de la Torah passa une semaine chez nous. Elle posait toutes sortes de questions plus judicieuses les unes que les autres, à la vitesse de l'éclair : tous les rabbins qui la connaissaient reconnaissaient que ses questions étaient parfois vraiment très difficiles. Elle nous prévint d'entrée de jeu qu'elle ne croyait pas que la Torah venait de D.ieu et que ceci était absolument impossible ou même envisageable.

Je lui exposai alors les découvertes de Rav Weissmandl et ses calculs vertigineux. Elle écouta attentivement puis s'excusa et se retira dans sa chambre.

Le lendemain, elle en ressortit, les yeux rouges, apparemment épuisée. Elle expliqua qu'elle était restée éveillée toute la nuit à travailler sur son ordinateur portable. Elle était spécialisée dans le domaine des mathématiques et de la science informatique. Elle avait décidé de mettre au point un programme pour calculer si de tels calculs étaient statistiquement probables. Cela lui avait pris de nombreuses heures mais la conclusion à laquelle elle ne pouvait échapper était que ces probabilités étaient d'un ordre tellement astronomique qu'elles devaient être considérées comme impossibles. Ce qui signifierait que la Torah ne pouvait être d'origine humaine et venait donc effectivement de D.ieu ?

De nombreuses années plus tard, alors que j'officialisai à un mariage, une dame d'apparence pratiquante, que je ne connaissais pas, m'appela par mon nom : - Excusez-moi, répondis-je, interloqué, je ne vous connais pas. Qui êtes-vous ?

- Je suis la fille de « Morde'haï et Esther ». Vous vous souvenez maintenant ? Je veux que vous sachiez que je me suis mariée avec un jeune homme qui étudie dans un Collège, que je me couvre les cheveux et que nos enfants étudient à la Yeshiva. J'ai pensé que vous seriez heureux d'avoir de mes nouvelles...

Rav Yaakov Morde'haï Greenwald  
Ner Lechoul'hane Chabbat N° 277  
Traduit par Feiga Lubecki

## ÉTINCELLES

### DE MACHIA'H

#### TOUT EST ENTRE NOS MAINS

Le Tanya (chap. 37) enseigne : « Cet accomplissement ultime du temps de Machia'h et de la résurrection des morts, qui est la révélation de la Lumière Divine infinie dans ce monde, dépend de nos actions et de notre travail pendant tout le temps de l'exil ».

La période actuelle est celle des « talons du Machia'h », au sens où elle précède immédiatement sa venue. Ainsi, chacun doit ressentir cette idée constamment, dans son service de D.ieu quotidien. Lorsqu'on ressent profondément et sincèrement que l'effort que l'on fait, la Torah que l'on étudie hâtent la venue de la Délivrance et entraînent le monde à son parachèvement en faisant la « résidence de D.ieu ici-bas », alors il est bien clair que l'on ne peut que redoubler d'enthousiasme afin de mener le processus à son terme aussi vite que possible

(d'après Likoutei Si'hot, vol. XXI, p.18) H.N.

**SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE**

**01 80 91 59 14**

**INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE**

	Caméra & Vidéo-Surveillance
	Alarme & Télésurveillance
	Contrôle d'accès & Interphonie
	Serrurerie & Portes blindées
	Store, Volet & Rideau métallique

**Nous recrutons des commerciaux**



# La Hala'ha DE LA SEMAINE

**QUE FAIT-ON À POURIM ?**  
(cette année samedi soir 23 mars  
et dimanche 24 mars 2024)

**Jeudi 21 mars**, c'est le jeûne d'Esther qui débute à **5h16** et s'achève à **19h44** (en Ile-de-France). Dans l'après-midi, avant la prière de Min'ha, on donne le Ma'hatsit Hachékel, trois pièces de 50 centimes à la Tsedaka ; on ajoute le passage « Anénou » dans la Amida.

**Samedi soir 23 mars**, on écoute attentivement la **lecture de la Méguila**. On n'est pas quitte avec une lecture entendue partiellement, par téléphone, magnétophone, Internet ou à travers un poste de radio.

**Dimanche 24 mars**, dans la journée, on écoute encore une fois la **lecture de la Méguila**. Quand le 'Hazane (lecteur) prononce les bénédictions, on pense à se rendre quitte également des autres Mitsvot du jour.

**Michloa'h Manot** : on distribue à au moins une personne deux mets comestibles cachères, si possible en passant par un intermédiaire.

**Matanot Laévionim** : on distribue à au moins deux pauvres une pièce (ou un billet ou plusieurs billets...).

**Michté** : on prend un bon repas, le festin de Pourim. Les enfants se déguisent dans l'esprit de la fête. Les adultes mettent les vêtements de Chabbat pour écouter la Méguila. On ajoute le passage « **Véal Hanissim** » dans la Amida et le Birkat Hamazone.

F.L. (d'après Cheva'h Hamoadim)



## LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16<sup>e</sup> : 86 rue d'Auteuil
  - Paris 19<sup>e</sup> : 82 rue Petit
  - 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
  - 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
  - 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du MI de Lattre de Tassigny
- Beaucoup de choix • Prix défiant toute concurrence  
• Accueil chaleureux • Livraison gratuite

Une équipe  
chaleureuse  
et dynamique

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h - Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

## BOUTARGUE MAZOUZ FRÈRES

La Boutargue... Par excellence

Retrouvez notre large gamme  
de MICHLOA'H MANOT en boutique



Réservez dès à présent au

☎ 01 40 03 65 65

145, rue Manin - 75019 Paris



Boutargue de Thon, Boutargue à la Truffe, Ventrèche de thon, Anchois prestige  
Coffrets cadeaux Chabbat, Coffrets cadeaux Entreprises...

## Orpi

**Orpi Optimum**

**Rudy HAROSCH**

9 rue de Barbette - Paris 3<sup>e</sup>

3 Agences à votre service

Marais - Buttes Chaumont - Jourdain/Belleville

Simplifiez-vous la vie,  
la gestion complète de vos biens  
avec assurance loyers impayés

Estimation offerte  
sous 48h

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

3 mois d'honoraires de gestion offerts avec le code : SIDRA

Comme chaque année, le Beth Loubavitch  
est à votre disposition  
pour procéder gracieusement à la  
**LECTURE DE LA MEGUILAT ESTHER**  
auprès des personnes âgées,  
malades, hospitalisées ou autres...

N'attendez pas la dernière minute,  
contactez le Beth Loubavitch au 01 45 26 87 60

## BOVINI

'Halak Beth Yossef - Che'hita Loubavitch

BŒUF - VEAU

V viande de qualité AGNEAU

VOLAILLE - DINDE

GLACES

— NOUVEAU !! livraison en IDF —  
57 rue d'Hautpoul - 75019 Paris  
www.bovini19.com

07 52 05 03 23

## AUTOVISION

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

A 3mn de la Porte de Pantin

LE NUMERO 1  
DE LA COMMUNAUTÉ

Prise de RDV :  
Feivel Basanger  
01 41 83 19 23  
06 21 65 58 71

Service Porte à Porte  
€ 8 - sur présentation de la Sidra

32-36 rue de Stalingrad  
93310 Le Pré S. Gervais

## Win ENERGIE

WIN ENERGIE

mandataire / délégataire dans les C.E.E.

intègre de nouvelles  
régies commerciales BtoB

AUCUN INTERMEDIAIRE  
DE L'INSTALLATION À LA VALORISATION

Fiches fournies  
Accompagnement financier (avec acomptes)

Formation assurée

Rudy KHAYAT

06.98.98.94.98

www.winenergie.fr

## Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE  
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing  
Agréé réparateur véhicules  
hybride et électrique  
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE ☎ 07.62.00.60.99

☎ 01.57.42.57.42

demandez shmouel

directauto@orange.fr

43 Chemin des vignes-93000 Bobigny  
www.direct-auto.fr



## Maintien & Aide à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants  
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...

Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

## AGE INTER SERVICES

3, rue des Boulets - 75011 Paris

Paris et Val de Marne 01 43 28 80 00

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.